



**Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains
et des Personnes Détenues «A.PRO.D.H»**

RAPPORT DU MOIS D'AVRIL 2019

Rapport Avril 2019

I. INTRODUCTION

Le présent rapport, à l'image de nos autres rapports mensuels, fait état des différentes violations des droits humains commises dans différentes localités du pays. Bien entendu, nous n'avons pas la prétention d'avoir mis en évidence tous les cas de violation des droits humains commis au cours du mois d'Avril 2019, un certain nombre de cas ayant pu échapper à nos observateurs.

Comme à l'accoutumé, nous procéderons dans un premier temps, par une analyse contextuelle de la situation sécuritaire, politique, judiciaire car, pour nous, une telle approche est la condition sine qua none d'une bonne appréciation des violations des droits humains dans notre pays.

- Ainsi, la sécurité a été menacée tout au long du mois et dans plusieurs localités du pays. En effet, les exactions commises par les Imbonerakure (jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD/FDD) contre des personnes qui ne sont pas membres de leur parti pour les contraindre à adhérer à leur parti, contre des personnes qui n'ont pas de moyens ou qui ne veulent pas donner des lourdes contributions qui sont imposées pour les élections de 2020 ont été les principaux facteurs de perturbation de la paix et la tranquillité de la population. A ces facteurs s'ajoutent des menaces de mort, des attaques sans répit des groupes armés non identifiés, des attentats à la grenade et la chasse des personnes accusées de sorcellerie.

- Au plan politique, des contributions forcées pour les élections de 2020 ont, durant tout le mois, été imposées à une population meurtrie par une misère sans nom.

- Dans le domaine judiciaire, le rapport mentionne des cas d'arrestations arbitraires et de détentions illégales, des cas de personnes enlevées et/ou portées disparues où les victimes sont surtout les présumés opposants politiques, des militaires ex-FAB en activités ou des passionnés et toutes autres personnes qualifiées de rebelles du simple fait qu'elles ne sont pas partisans du CNDD/FDD. Les principaux auteurs de ces arrestations sont des Imbonerakure, des agents du Service National des Renseignements (SNR) et des autorités administratives. Notre rapport mentionne aussi les retombés de la mise en application de la grâce présidentielle du début de l'année 2019.

Après cette analyse contextuelle, nous réserverons un chapitre sur les cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique en terme de personnes tuées et blessées en faisant ressortir autant que faire se peut les circonstances ainsi que les catégories d'auteurs. Nous nous arrêterons un instant aux cas de violences sexuelles.

Avant de conclure notre rapport, nous proposerons quelques pistes pour décanter cette situation des droits de l'homme qui semble se compliquer, au jour le jour, sur nos collines.

II. DU CONTEXTE SECURITAIRE, POLITIQUE ET JUDICIAIRE.

II.1. Du contexte sécuritaire.

Au cours du mois d'avril 2019, la paix et la tranquillité de la population ont été perturbées suite aux exactions des Imbonerakure et cela, dans tous les coins du pays, des attaques des groupes armés et des personnes armées non identifiées, des menaces de mort faites par des autorités administratives et responsables du CNDD/FDD à l'endroit des présumés opposants, la traque des personnes accusées de sorcellerie,....

II.1.1. Des exactions commises par les Imbonerakure

- En date du 20 avril 2019, vers 5 heures du matin, en commune Kabarore province Kayanza, les Imbonerakure de la colline Randa ont organisé des activités sportives sur plusieurs collines. Munis de sifflets et de bâtons, ils poussaient des cris et proféraient des menaces en disant que les opposants au Président Pierre NKURUNZIZA seront tués. Ils se sont dirigés vers d'autres collines voisines comme Ruhororo, Rutega et Manga. Le même scénario s'est produit le même jour en zones Gahombo et Nzewe en commune Gahombo.

II.1.2. Des menaces de mort

1- En date du 19 avril 2019 vers 15 heures, au centre de négoce de la colline Kwibuye, zone, commune et province Muyinga, Ibrahim HITIMANA, responsable collinaire du parti CNDD-FDD, au cours d'une réunion avec ses membres, a appelé ces derniers à « décapiter sans rien craindre », tous ceux qu'ils entendraient en train de mener une mobilisation pour un autre parti politique outre que le CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il a ajouté de ne pas hésiter à faire la chasse aux opposants, étant donné qu'ils ont le soutien de l'Etat.

2- En date du 22 avril 2019, au centre de négoce de la colline Butaha, commune Gitaramuka, province Karuzi, Melchior NTAHORUMEREYE, âgé de 45 ans, enseignant à l'ECOFO Gasasa et sa femme Constance NTAHOBARI, âgé de 40 ans, enseignante à l'ECOFO Butaha, originaires de la colline Gasasa de la même zone, tous membres du parti CNL, ont été menacés de mort par Elie MANIRAKIZA et le prénommé Astère, respectivement représentant communal adjoint du parti CNDD-FDD, membre actif de ce même parti. Selon des sources sur place, le couple a été signifié que s'ils ne renoncent pas au parti d'Agathon RWASA pour adhérer au CNDD-FDD, l'heure de leur mort va sonner très bientôt.

II.1.3. Des attaques des groupes armés

1- En date du 6 avril 2019, en commune Gihanga, province Bubanza, une attaque armée a été menée sur une position policière du village/5, aux environs de 23 heures par des personnes qui n'ont pas été identifiées. Selon les sources sur place, 6 policiers auraient été grièvement blessés, des vivres et tenues policières ont été volés. Les forces de sécurité auraient poursuivis ces malfaiteurs venus de la réserve naturelle de Rukoko mais sans succès. Une personne suspecte aurait été arrêtée pour des raisons d'enquête.

2- Dans la nuit du 10 avril 2019, en commune urbaine de Ntahangwa, zone Ngagara, 4 personnes dont 2 du quartier 3 dans la même zone et 2 autres du quartier 5 (un père et son fusil) ont été blessées par des hommes armés de machettes dans ledit quartier. Selon des sources, ces malfaiteurs volaient tout ce qui se trouvait à leur portée.

3- Dans la nuit du 22 avril 2019, aux environs de 22 heures, une attaque a été menée par un groupe d'hommes armés non identifiés en commune Gihanga, province Bubanza à une position policière. A ce moment, 3 policiers auraient été blessés et 1 civil tué (le prénommé Martin MANIRAMPA alias Gangi) par des policiers qui poursuivaient les assaillants. Des proches rapportent que le jeune homme a reçu une balle dans la tête et serait victime de représailles. On note une exécution sommaire d'un jeune homme non armé. Des proches rapportent en outre que Martin MANIRAMPA venait d'être libéré de prison, ayant bénéficié d'une mesure de grâce présidentielle. Aucun suspect de cette exécution n'a été appréhendé à ce jour.

Nous avons aussi appris des proches que la victime était un membre du parti d'opposition MSD dont plusieurs militants ont été victimes de répressions violentes dont des exécutions depuis le début de la crise en 2015. A la suite de cette attaque, le Gouverneur de la province Bubanza, Thérence Nobus BUTOYI a tenu, en date du 24 avril 2019, une réunion de sécurité et de pacification avec les administratifs et la population de Gihanga. Au cours de cette réunion, il a été interdit aux habitants de Gihanga de se déplacer pendant la nuit au delà de 20 heures 30 minutes.

II.1.4. Des attaques à la grenade.

Dans la nuit du 27 au 28 avril 2019 vers 20 heures, à la 7^{ème} transversale, sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, au chef-lieu de la province Cibitoke, 3 personnes ont été blessées par grenade. Selon le commissaire provincial de police, Monfort NDORERAHO, cette attaque visait le prénommé Jean Marie alias Kajagari, responsable des Imbonerakure de la colline Cibitoke. Selon les mêmes sources, cette attaque a eu lieu après le départ de ce chef collinaire des Imbonerakure. Une personne a été arrêtée pour des raisons d'enquêtes.

II.1.5. Des armes saisies.

1- En date du 8 avril 2019, en zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, 4 fusils de type kalachnikov, 8 grenades, des tenues militaires et policières ont été saisies par la police de la commune Gihanga lors d'une fouille perquisition opérée dans la maison de Joseph NSABIMANA alias Ndomboro, ancien agent du SNR. Selon des sources sur place, quatre personnes à savoir Joseph NSABIMANA, son fils, son beau-frère et un Imbonerakure du nom de NIYONZIMA alias Métallique qui venait d'être libéré de la prison centrale de Mpimba et qui avait été arrêté en possession d'un fusil de type pistolet, ont été arrêtés par la police. Joseph et cet Imbonerakure NIYONZIMA ont été conduits au cachot du SNR à Bujumbura tandis que son fils et son beau-frère ont été conduits à la Brigade de Gihanga. Selon les mêmes sources, en date du 10 avril 2019, le fils de Joseph NSABIMANA et son beau-frère ont été libérés.

II.2. Du contexte politique.

Le point de vue politique a été dominé par des contributions forcées pour les élections de 2020 et les recouvrements forcés y relatif menacent la survie d'une population en proie d'une extrême pauvreté. Ainsi, une personne peut contribuer obligatoirement plus de cinq fois :

- Retenue à la source sur son salaire/pour les fonctionnaires
- Payer au niveau de son ministère/service pour les fonctionnaires
- Payer pour son ménage
- Payer pour les enfants de plus de 18 ans
- Payer au niveau communal/Administration communale

Cela pèse trop lourd pour une population sans moyens de survivre, qui mange à peine une fois par jour.

II.3. Du contexte judiciaire.

Au cours du mois d'avril 2019, les personnes arrêtées arbitrairement par des Imbonerakure, des agents du SNR, des administratifs à la base et détenues illégalement ainsi que des personnes enlevées et/ou portées disparues n'ont cessé de se multiplier au jour le jour. Sous cet angle, nous évoquerons la mise en application de la grâce présidentielle qui a donné un peu de souffle à certains prisonniers qui ont été libérés.

II.3.1. Des personnes arrêtées par des Imbonerakure, des agents du SNR et des administratifs

1- En date du 2 avril 2019, des agents de la police nationale ont arrêté 2 jeunes élèves de 7^{ème} année, Benjamin NDUWAYO et Shadrak ITERITEKA dans leur salle de classe de l'école fondamentale de Rutovu, commune Makebuko, province Gitega. Des témoins rapportent que l'ordre de les arrêter émanait du directeur de l'établissement Alexis NDIKUMANA. Les 2 élèves ont été accusés de gribouillage de la photo du président Pierre NKURUNZIZA dans les manuels scolaires. L'arrestation de ces 2 élèves est consécutive à celle de 3 autres jeunes filles arrêtées le 12 mars 2019 à Kirundo pour les mêmes raisons.

2- En date du 3 avril 2019, des agents de police ont arrêté Elias SINZINKAYO au centre de la commune Mugina, province Cibitoke. Des proches rapportent qu'il était accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat après avoir osé critiquer et exprimer son désaccord avec l'attitude des membres de son parti, le CNDD/FDD, vis-à-vis de l'oppression qu'ils mènent contre les militants de l'opposition. SINZINKAYO, victime d'arrestation arbitraire est lui-même un membre influent du parti au pouvoir.

Mis en forme : Retrait : Gauche : 0 cm, Première ligne : 0 cm, Espace Après : 0 pt

3- Dans l'après – midi du 3 avril 2019, à l'hôtel Green Hill situé au quartier Gasenyi de la ville de Muyinga, Jaffari MAGWAYINTORE, mécanicien, a été arrêté par le commissaire provincial de la police, Jérôme NTIBIBOGORA. Selon des sources sur place, Jaffari avait répondu à l'appel d'un prénommé Apollinaire, un homme d'affaires qui lui avait confié le travail de réparation d'un camion de type FUSO. Selon les mêmes sources, lors de l'échange sur l'état de réparation et les coûts, ils ne se sont pas mis d'accord. Le commissaire provincial de police qui partageait la bière avec cet homme d'affaires s'est immédiatement interposé dans l'affaire en arrêtant le mécanicien, puis l'a conduit au cachot de la P.J à Muyinga.

4- En date du 4 avril 2019, des agents de la police et du service national des renseignements ont arrêté 4 membres du parti d'opposition CNL, à savoir Jonathan NTAKIRUTIMANA, Éraste HAVUGIYAREMYE, Marie BUKURU et Marie-Goreth NTEZUKWIGIRA sur la colline Mibanda, zone Kizuka, commune et province Rumonge. On note des arrestations arbitraires et souvent abusives de ces militants de l'opposition. Une fouille perquisition a été menée aux domiciles des victimes, sans que rien de suspect ne soit trouvé. La police n'a donné aucune raison à ces interpellations.

5- En date du 7 avril 2019, vers 13 heures, Léonidas NTIBAMFASHE et Thérèse NIZIGIYIMANA, professeurs au Lycée Mwaro, Léonce BITARIHO venu de Bujumbura et Dionèse GAHUNGU, ancien administrateur de la commune Gisozi, tous membres du parti UPRONA aile de Charles NDITJE, ont été arrêtés au cabaret du centre Mwaro appelé « Kwihuriro » et conduits au cachot de Mwaro par OPC1 Agathon KASA, OPN 0645 de la matricule, Commissaire provincial de police. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de tenir une réunion clandestine et ils ont été libérés après 2 heures d'interrogatoire.

6- En date du 7 et 8 avril 2019, six membres du parti CNL dont Ezéchiel NZEYIMANA, MACUMI surnommé le Grand, Bradmir MUHIZI et Gérard SEZIBERA ont été arrêtés par des Imbonerakure sous les ordres de Vital NDABAZI, chef de zone Cewe et Jean Pierre NIYONZIMA, responsable communal du parti CNDD/FDD. Ils étaient accusés de tenir une réunion politique alors qu'ils partageaient un verre dans l'un des cabarets de bière locale de la localité. Selon des sources sur place, Gratien NGENDANDUMWE et Janvier NSAVYUMUGANWA, ont été arrêtés par les mêmes auteurs à leurs domiciles respectifs en date du 8 avril 2018. Selon les mêmes sources, trois de ces personnes arrêtées ont été détenues au cachot de la PJ Kirundo tandis que trois autres ont été conduits au cachot du parquet à Kirundo.

7- En date du 8 avril 2019, très tôt le matin, en zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, Elie NGOMIRAKIZA, Isaïe CIZA, Céleus NIMBONA, Jean Pierre CIZA, Aloys MANIRAKIZA, Etienne NDUWIMANA, Pascal NSHIMIRIMANA, Léopold NDUWAYEZU et Elie BARUTWANAYO, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers accompagnés par Moïse BUCUMI, chef de zone Maramvya. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du poste de police de la zone Maramvya puis transférés au cachot du SNR à Bujumbura, le même jour. Selon les mêmes sources, des mobiles politiques sont derrière cette arrestation. Les mêmes sources ont indiqué que toutes ces personnes ont été libérées en date du 11 avril 2019.

8- En date du 9 avril 2019, Consolate NDAYISHIMIYE, ancienne présidente du patronat burundais regroupé au sein de la CFCIB (chambre fédérale du commerce et de l'industrie du Burundi) a été arrêtée par des agents du service national de renseignement. Selon ses proches, le lieu de sa détention a été tenu secret et ceux qui l'ont arrêtée se sont présentés comme des agents de la documentation. On note que la police burundaise a confirmé son arrestation par le service de renseignement pour des raisons d'enquêtes, mais n'a toutefois pas précisé les mobiles de son arrestation.

9- En date du 11 avril 2019, sur la colline Nyamabuye, zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, Diane NSHIMIRIMANA, âgée de 30 ans, a été arrêtée par des policiers et détenue au cachot de poste de police de Gitanga avec comme chef d'accusation, la sorcellerie alors qu'il n'y avait aucune preuve.

10- En date du 14 avril 2019, vers 8 heures, sur la colline Gasuru, commune Gasorwe, province Muyinga, Radjabu NCAHORURI et Janvier MANIRAKIZA, tous résidents de cette colline et membres du parti CNL, ont été arrêtés, à leurs domiciles, par des policiers. Selon des sources sur place, les victimes ont trouvé, à l'aube, une grenade dans leurs enclos puis elles ont alerté l'administration qui en a informé la police. Selon les mêmes sources, des policiers y sont arrivés, ont ramassé la grenade et ont conduit les deux chefs de ménage au cachot de la P.J à Muyinga.

11- En date du 15 avril 2019, Elie NSENGIYUMVA, natif de la colline Gahwama, zone Rubirizi, commune Mutumbuzi, province Bujumbura Rurale, a été arrêté par un Imbonerakure du nom d'Emmanuel MBAZUMUTIMA, en zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la PJ Jabe. Il a été accusé d'avoir participé aux manifestations de 2015 contre le 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. Le 18 avril 2019, Elie NSENGIYUMVA a été transféré à la prison centrale de Mpimba.

12- En date du 15 avril 2019, sur la colline Kijuri, zone Burarana, commune Matongo, province Kayanza, le nommé NDUWIMANA et les prénommés Lin et Emmanuel, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces inculpés ont été accusés d'avoir volé une moto appartenant à Célestin MINANI, chef communal du parti CNDD-FDD, durant la nuit du 13 avril 2019. Selon les mêmes sources, ce vol de moto n'est qu'un montage tandis que leur appartenance politique serait le mobile de leur arrestation.

13- En date du 15 avril 2019, vers 3 heures du matin, 3 responsables du parti CNL ont été malmenés puis arrêtés. Ils s'agissaient de Prosper RWANTEYIRUNGU, Pascal NIYONZIMA et Sylvain RIVUZIMANA, tous membres du parti CNL dans la commune de Mutumba, province Karusi. Ils ont été arrêtés et directement conduits au cachot du SNR à Karusi. Selon une source proche de la police à Karuzi, Prosper RWANTEYIRUNGU et Sylvain RIVUZIMANA étaient jusqu'au soir du 16 avril 2019 incarcérés chacun dans un des cachots du SNR à Karusi, et ont été battus durant tout le trajet de Mutumba à Karusi. Le troisième prévenu, Pascal NIYONZIMA était détenu dans une salle commune avec d'autres détenus.

On a appris d'un agent de police sous l'anonymat qu'ils ont, par la suite, subi un interrogatoire à grands coups de bâton, et personne n'avait accès à eux, sauf les agents du SNR. On a aussi appris d'une source policière à Mutumba que les policiers avaient eu un ordre d'interpeller ces

responsables du CNL, et de les accuser le port illégal d'armes à feu. Mais ils n'avaient aucunement trouvé d'armes chez eux.

14- En date du 16 avril 2019, vers 19 heures, à la 2^{ème} transversale de la colline Nyamitanga, zone Ndava, commune Buganda, province Cibitoke, Gabriel NIYONZIMA et Claude MPOZENZI, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Venant MIBURO, responsable du SNR en province Cibitoke. Selon des sources sur place, ces deux personnes ont été descendues d'un véhicule de transport qui se rendait à Bujumbura. Selon les mêmes sources, elles ont été ligotées et ont été embarquées à bord d'une voiture appartenant audit agent qui les a conduites vers une destination inconnue.

15- En date du 17 avril 2019, sur la colline et zone Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Venant NIYONKURU résidant sur la colline Mugeru, Eric NGENDAKUMANA résidant sur la colline Buyumpu et un surnommé Jordan résidant sur la colline Tondero, tous membres du parti CNL de la même commune, ont été arrêtés par des Imbonerakure et conduits au cachot de la zone. Selon des sources sur place, toutes ces personnes ont été accusées d'avoir sensibilisé la population à adhérer au parti CNL.

16- En date du 18 avril 2019, sur la colline Gitaramuka, commune Burambi, province Rumonge, Frédéric RUGUGU a été arrêté lors d'une fouille perquisition nocturne faite par la police, et conduit au cachot de la police où il a été détenu. Selon des témoins sur place, lors de cette fouille nocturne, ces policiers sont allés dans d'autres ménages de la même colline, et après avoir manqué Audace IKORICIZA, militant du CNL qui était recherché au moment de l'opération, ces policiers ont arrêté sa femme.

17- En date du 19 avril 2019, sur la colline Nyamitanga, commune Buganda, province Cibitoke, Ali MISAGO et Félix KANYESHAMBA, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Monfort NDORERAHO, Commissaire provincial de police à Cibitoke. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du poste de police de la commune Nyamitanga et ils ont été relâchés le même jour. Selon les mêmes sources, le mobile politique était la cause de cette arrestation.

18- En date du 19 avril 2019, des agents de la police ont arrêté le prénommé Renovat, membre du parti CNL, dans la zone Nyange, commune et province Makamba. Selon des sources sur place, cette arrestation a fait suite à une dispute entre la victime et les Imbonerakure, dans un bar de la place.

19- En date du 22 avril 2019, sur la colline Rutsinda, zone Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo, Pascal NTAKARUTIMANA et Jean Pierre NDUWIMANA, pasteurs de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour, ont été arrêtés chez eux par le chef de zone Munzenze. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de s'opposer à la représentation nationale de l'église. Selon les mêmes sources, ils ont été détenus au cachot de police de Mishiha.

20- En date du 22 avril 2019 vers 8 heures, sur la colline Ruhata, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Moïse NDAYIKENGURUTSE, âgé de 29 ans, Serges MACUMI, âgé 26 ans et le prénommé Pascal, âgé de 32 ans, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune Gitaramuka par Claver NKESHIMANA alias Nyaruhombo, chef de zone et représentant communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, cette

autorité les accusait de faire la propagande du parti CNL. Les victimes ont été libérées en date du 26 avril 2019.

21- En date du 23 avril 2019, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Butihinda, province Muyinga, Adamon NSHIMIRIMANA, représentant communal du parti CNL et Télésphore MANIRAMBONA, membre du comité communal du même parti, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Muyinga par des policiers accompagnés par des Imbonerakure.

Selon des sources sur place, ces inculpés rentraient des obsèques de feu Zacharie NIZIGIYIMANA, membre du même parti tué suite à la torture lui infligée par des Imbonerakure en date du 21 avril 2019. Selon les mêmes sources, les deux personnes ont été accusées d'insurrection.

22- En date du 24 avril 2019, des agents de la police ont arrêté trois (3) personnes à savoir Fidèle KABURA, Désiré NDIKUMANA et Eraste NIBIGIRA au centre de la commune et province Makamba. Le motif de ces arrestations n'a pas été révélé. Des proches rapportent qu'ils sont tous les 3 membres du parti d'opposition CNL d'Agathon RWASA. Ils ont été arrêtés alors qu'ils rendaient visite à un autre militant de ce parti nommé Rénovat incarcéré au cachot de police de Makamba. La décision de les incarcérer émane de Gad NIYUKURI, Gouverneur de Makamba. Les 3 hommes ont été relâchés en début de soirée le même jour, avec obligation de se présenter au bureau du gouverneur qui décidera de leur sort (rester libres ou incarcération). On note aussi un abus de pouvoir et une violation de la loi, car un gouverneur ne pouvant pas se substituer au parquet ou à la police judiciaire pour décider de la détention ou non de personnes.

23- En date du 24 avril 2019, au village de Mbuga, colline Mwange, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Adrien NZAMBIMANA, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de police à Rumonge. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir tenu des réunions clandestines ; ce qu'il n'a pas cessé de nier.

24- En date du 24 avril 2019, Eraste NIBIGIRA, Fidèle KABURA et Désiré NDIKUMANA, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers en commune et province Makamba. Selon des sources sur place, ils rendaient visite à leur camarade prénommé Rénovât, détenu au cachot du commissariat communal de police de Makamba. L'OPJ les a libérés le même jour, vers 18 heures sur une décision du Gouverneur, Gad NIYUKURI.

25- En date du 24 avril 2019, à la 9ème avenue n° 32, quartier Mutakura, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Laetitia NDIKUMANA a été arrêtée à son domicile par des policiers dirigés par le Général Christophe MANIRAMBONA alias Wakenya. Selon des sources sur place, ces policiers cherchaient son mari, Jean Damascène DOBEYE mais ce dernier n'était pas à la maison. Selon les mêmes sources, Laetitia NDIKUMANA a été détenue au BSR et elle a été relaxée après quelques jours.

26- En date du 24 avril 2019, sur la colline et zone Kinzanza, commune Gitanga, province Rutana, GUGUZA Zabulon, vieux de plus de 60 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la zone Kinzanza, par le chef collinaire et des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il a été accusé de sorcellerie.

27- En date du 25 avril 2019, sur la colline Nyuro, dans la commune Gisagara, province Cankunzo, 3 militants du parti CNL ont été arrêtés et incarcérés. Il s'agit de Cyriaque BUCUMI, Dieudonné HATUNGIMANA et Siméon NITUNGA. Selon une source locale, ces militants du parti d'Agathon RWASA ont été interpellés par le responsable des Imbonerakure en même temps directeur du Lycée de Murore. On a appris d'un proche de la victime que le 27 avril 2019, le responsable du SNR a sorti NITUNGA et l'a conduit dans un lieu secret. On note encore qu'aucune explication n'a été fournie sur les raisons de cette triple arrestation.

28- En date du 25 avril 2019 vers 7 heures, à la 3ème avenue du quartier Kigwati IV, au chef-lieu de la province Cankuzo, un homme connu sous le sobriquet de Matiku a été arrêté, à son domicile, par le chef de colline Cankuzo, Jean MARUNDU, Imbonerakure, accompagné de policiers et conduit au cachot du commissariat provincial de police. Selon des sources sur place, Matiku a été arrêté sans mandat et ce chef de colline l'accusait d'avoir dit qu'il faut reconstruire le monument du Prince Louis RWAGASORE, au rond-point de Cankuzo, détruit dans cette place il y a quelques années, pour y construire un autre monument d'un singe assis portant la carte du Burundi, avec les délimitations de toutes les provinces.

29- En date du 26 avril 2019, Dismas IRAKOZE et Audace NDAYIKENGURUKIYE, tous membres du parti Sahwanya- FRODEBU et Léonard NZOBONIMPA, membre du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot de police à Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge. Selon des sources sur place, ils étanchaient leur soif dans un bistrot, au centre de la zone Gitaza. Ils ont été accusés de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ils ont été transférés, en date du 27 avril 2019, au cachot de police de Rumonge. Là, ils ont été accusés de porter tteinte à la sureté intérieure de l'Etat après l'interrogatoire de Michel, responsable du SNR à Rumonge.

30- En date du 27 avril 2019, au chef-lieu de la commune et province Bubanza, le nommé NIMPAGARITSE, cultivateur, habitant du chef-lieu de la même commune, a été arrêté chez lui, vers 9 heures par des policiers et détenu au commissariat de Bubanza. Selon des sources sur place, l'inculpé était reproché de n'avoir pas participé aux travaux communautaires.

31- En date du 28 avril 2019, deux militants du parti CNL ont été interpellés par des Imbonerakure sur la colline Taba, zone Mugogo de la commune Gihogazi, province Karusi. Il s'agit d'Ezechiel NDAYISHIMIYE et Jean Marie NDUWAYO. On a appris d'une source locale que des Imbonerakure des collines Taba, Mugogo et Kizingoma cordonnés par deux anciens combattants du CNDD-FDD sont venus arrêter ces militants du CNL à leur domicile. La même source fait savoir que les auteurs des interpellations ont exigé aux militants du CNL de dévoiler les noms des membres de leur parti qui ont déjà donné des contributions et la composition des comités sur les collines et au niveau communal. Par après, ils ont été conduits au cachot de la commune de Gihogazi.

II.3.2. Des personnes enlevées et/ou portées disparues.

1- Dans la nuit du 4 avril 2019, au quartier Musinzira, commune et province Gitega, aux bureaux du SNR, 3 personnes Emmanuel NDAYISHIMIYE, Térance MANIRAMBONA et Olivier NDAYISHIMIYE, tous travaillant dans une maison informatique appartenant à Jules NIYONKURU, membre du parti CNL, ont été embarqués dans un convoi de quatre véhicules, menottés et les yeux bandés, vers la direction de Mubuga. Selon des sources sur place, ces véhicules appartiennent à Jovin CISHAHAYO, responsable du SNR en province Gitega et OPP2 De La chance HARERIMANA, OPN 1094 de la matricule, Commissaire provincial de police dans la même province. Selon les mêmes sources, le convoi s'est arrêté au pied de la colline Mirama en zone Mubuga, où Térance et Olivier ont été exécutés. Emmanuel a pu se sauver car une voiture est passée à cet endroit et a interrompu cette séance d'exécution extrajudiciaire.

Emmanuel s'est caché jusqu'au petit matin du 5 avril 2019 et il a été transporté, dans un état critique, par la population à la position militaire située au barrage hydro électrique de la Ruvubu. Le chef de la position militaire a remis Emmanuel à l'OPJ de la PJ Gitega. Sa famille a pu l'emmener au CDS Bwoga. Le commissaire provincial de police l'a retiré de ce CDS alors qu'il était toujours dans un état critique et l'a détenu au cachot du commissariat provincial de la police. Depuis cette date, Emmanuel n'a plus été revu. Emmanuel NDAYISHIMIYE a été retrouvé, 3 semaines plus tard, au bureau du SNR à Bujumbura.

Bref, au moins 69 personnes ont été arrêtées arbitrairement et détenues illégalement et 2 autres ont été enlevées et/ou portées disparues tout au long du mois d'avril 2019.

III. DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE DE L'HOMME

III.1. Présentation générale.

Les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique en termes de personnes tuées et blessées n'ont, tout au long du mois d'avril 2019, cessé de se multiplier dans plusieurs localités du pays.

Les cas de personnes tuées sont dominés par ceux de cadavres retrouvés un peu partout dans des endroits cachés. Les cas de justice populaire à l'endroit des présumés sorciers gagnent du terrain sans que les autorités habilitées prennent des mesures appropriées pour juguler ce problème. S'agissant des personnes blessées, les auteurs sont surtout des Imbonerakure qui commettent des bavures de toutes natures, de jour comme de nuit, sans en être inquiétés. Dans certains coins du pays, ils se sont même substitués aux forces de sécurité.

Les autorités policières déclarent toujours que les enquêtes visant à pour identifier les auteurs sont en cours, quand ces dernières se terminent en queue de poisson.

Voici certains cas :

1- Dans l'après – midi du 3 avril 2019, sur la colline et commune Vumbi en province Kirundo, 2 personnes sont mortes sur le champ, fusillées par des policiers. Selon des sources locales, les victimes sont des paysans qui faisaient partie d'un groupe d'individus venus encercler la maison de Jean RWASA accusé de pratiquer la sorcellerie. D'après une autorité locale, les policiers venus au secours de Jean RWASA, sur le point d'être lynché par la population en colère, ont fait face à une résistance farouche. Selon la même autorité, certains de ces manifestants ont tenté de désarmer les policiers et ces derniers se sont défendus en tirant des coups de feu et 2 personnes ont été atteintes par de balles.

2- Dans l'après – midi du 4 avril 2019, deux corps sans vie non identifiés ont été retrouvés sur la colline Kibimbi, commune et province Bururi.

Selon des sources locales, les 2 personnes étaient habillées en tenue militaire et leurs corps étaient en état de décomposition. Selon des sources locales, l'administration a donné l'ordre d'inhumation les corps des défunts, le lendemain vers 14 heures, avant leur identification. Au mois de mars 2019, les habitants ont fait savoir que des personnes armées ont été aperçues dans les environs de la chaîne de montagne de Kibimbi. Toutefois, les autorités ont toujours nié cette présence de groupes armés en traitant ces informations de rumeurs.

3- Dans la nuit du 4 avril 2019, sur la colline Burara en commune Buhinyuza de la province Muyinga, Léonie NZITUNGA et son enfant de 5 mois ont été fusillés dans une attaque visant le domicile d'un certain Claude NIMBONA alias Shabani. Selon une source locale, trois grenades ont été lancées dans sa maison et les meneurs de l'attaque ont tiré aussi à la Kalachnikov, et quinze douilles ont été retrouvées le lendemain.

4- Revenons sur ce cas signalé dans le point II.3.2. Des enlèvements et des disparitions forcées. Dans la nuit du 4 avril 2019, au pied de la colline Mirama, commune et province Gitega, sur les bords de la rivière Ruvubu, Térance MANIRAMBONA et Olivier NDAYISHIMIYE, tous travaillant dans une maison informatique appartenant à Jules NIYONKURU, ont été exécutés par Jovin CISHAHAYO, responsable du SNR en province Gitega et l'OPP2 De La chance HARERIMANA, OPN 1094 de la matricule, Commissaire provincial de police dans la même province. Selon des sources sur place, les 2 hommes ont été embarqués au quartier Musinzira, aux bureaux du SNR, à bord de 4 véhicules appartenant à Jovin CISHAHAYO et De La chance HARERIMANA. Selon les mêmes sources, les 2 personnes étaient avec leur collègue Emmanuel NDAYISHIMIYE qui a pu s'échapper au moment de l'exécution.

5- En date du 7 avril 2019, sur la colline Buhinga, commune Musongati, province Rutana, le nommé CIZA, cultivateur, a été assassiné tout près du couvent des sœurs de la congrégation des Carmélites à Musongati par HAVYARIMANA et BIMENYA, ses voisins. Selon des sources sur place, la cause serait le conflit foncier. Les deux présumés assassins ont été arrêtés et conduits au cachot de poste de police de Musongati pour enquêtes.

6- En date du 7 avril 2019, sur la colline Karimbi en commune Gasorwe de la province Muyinga, Rosette NZOHABONIMANA et son enfant de 6 mois ont été tués décapités à leur domicile. D'après une source locale, le chef de ménage a été arrêté en tant que présumé auteur de ce double assassinat.

7- En date du 8 avril 2019, très tôt le matin, sur la 13^{ème} transversale de la colline Kirekura, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, un policier a été tué par des personnes non identifiées. Selon des sources sur place, les auteurs de ce meurtre sont partis avec son fusil de type kalachnikov, sa tenue policière et ses bottines.

8- En date du 8 avril 2019, vers 7 heures du matin, sur la colline Butamenwa, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, le corps sans vie d'un homme prénommé Stany, âgé de 74 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, a été retrouvé au bord de la route à presque 200 mètres de son domicile. Selon des sources sur place, il y avait un couteau près de la tête. De plus, le corps de la victime avait des traces de sang dans les narines et la bouche avec une blessure au niveau de la hanche. Selon les mêmes sources, Stany avait été avec son beau-fils surnommé Buzigiri, âgé de 32 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, connu dans la localité comme un grand consommateur de drogues. Buzigiri a été arrêté par la police et conduit au cachot de la commune Nyabikere pour enquêtes.

9- Dans la matinée du 10 avril 2019, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la rivière Ruvubu, au pied de la colline de Mirama, en commune et province Gitega. Selon des sources locales, il était en état de décomposition et emballé dans une

moustiquaire. D'après les mêmes sources, la personne en question aurait été tuée ailleurs puis jetée dans la rivière Ruvubu.

10- En date du 8 avril 2019, le corps sans vie d'un prénommé Sébastien a été retrouvé sur la colline Nyabigozi, zone Ngoma commune Musongati, province Rutana. Les causes et les auteurs de cet assassinat n'ont pas été identifiés.

11- En date du 11 avril 2019, vers 22 heures, sur la colline Kirasira, zone et commune Butezi, province Ruyigi, Jeanne NDAYISHIMIYE, âgée de 30 ans, a été tuée dans sa maison par un groupe de personnes armées de machettes. Selon des sources sur place, cette dame était au lit avec son enfant dans la chambre lorsque des malfaiteurs ont attaqué et lui ont infligé des coups de machettes. Elle a succombé à ses blessures après avoir été transférée à l'un des hôpitaux de Ruyigi. Selon les mêmes sources, le prénommé Dieudonné, de la colline Nkongwe de la même commune a été arrêté pour des raisons d'enquête.

12- Dans la nuit du 12 au 13 avril 2019, au quartier Musama, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un jeune homme prénommé Régis, originaire de Gitaza, commune Muhuta en province de Bujumbura Rurale, a été tué et enterré immédiatement par les Imbonerakure dirigés par Emmanuel, chef de quartier Musama et NSHIMIRIMANA, chef des Imbonerakure de Musama.

13- En date du 13 avril 2019, au quartier Birimba, centre-ville de la commune et province Rumonge, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé allongé tout près de la RN3 Rumonge-Bururi. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des blessures et des traces des coups de bâtons sur ses bras et était tout nu. La police a affirmé que les auteurs et le motif de cette criminalité restaient à identifier. L'administration à la base du quartier a évacué le cadavre vers la morgue de l'hôpital Rumonge.

14- Dans la nuit du 13 avril 2019, vers minuit, sur la colline Karimbi, zone Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga, Sophonie BAGABO a décapité sa femme Rosette NZOHABONIMANA et son enfant de 2 ans, Manassé NZOHABONIMANA, à l'aide d'une machette. Selon des sources sur place, la femme venait de rentrer d'exil il y avait quelques jours, ce qui n'avait pas plu à son mari qui entretenait déjà des relations avec une concubine. Le présumé meurtrier a été arrêté par la police et conduit au cachot du commissariat communal de la police à Gasorwe.

15- En date du 14 avril 2019, sur la colline Mugutu, commune et province Gitega, un cadavre d'une femme a été retrouvé. Selon des sources sur place, son bébé était vivant et était à côté du corps sans vie de sa mère.

16- En date du 14 avril 2019, deux corps d'hommes non identifiées ont été retrouvés sans vie sur la colline Ngara de la zone Ruhororo en commune Mabayi en province Cibitoke. Des sources locales ont indiqué que des tenues militaires ont été trouvées sur les corps des victimes.

17- Dans la nuit du 14 au 15 avril 2019, sur la colline Nkaramanye, zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, Wazo BUNYONI et deux jeunes femmes respectivement nommées NDAYIZEYE et Basilisse ont été tués par des personnes armées de machettes lorsqu'ils partageaient un verre chez un certain NDAYIZEYE. Selon des sources sur place, des Imbonerakure dont Ferdinand KADOGO et HATUNGIMANA qui faisaient la patrouille nocturne sur cette colline sont pointés du doigt par des habitants de la localité comme étant des présumés auteurs de ce triple assassinat.

18- Dans la nuit du 14 au 15 avril 2019, vers 20 heures, Jean Claude NDIHOKUBWAYO, responsable des Imbonerakure en Mairie de Bujumbura, a été tué par Thierry NDABANEZA devant la BANCOBU siège, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, la victime est morte au cours d'une bagarre liée à un conflit d'argent avec Thierry NDABANEZA, son ancien employé dans un bistrot. Selon les témoins, un groupe de quatre personnes qui suivaient la victime l'ont tuée et ont pris le large. Ces derniers ont ajouté que la police est arrivée après 30 minutes et a procédé à l'arrestation des témoins de la scène et certains veilleurs de la localité.

19- En date du 15 avril 2019, vers 9 heures, sur la colline Nyabitaka, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, le prénommé Wilson, âgé de 12 ans, écolier de la 4^{ème} année, fils de Désiré BAREKAYO, a été tué suite à une explosion de grenade dans la chambre de ses parents. Selon des sources sur place, la victime jouait avec l'engin lorsque ses parents n'étaient pas à la maison. Selon les mêmes sources, la grenade était détenue illégalement par son père, membre du parti CNDD-FDD et neveu de l'actuel Gouverneur de la province.

20- En date du 15 avril 2019, vers 15 heures, Judith NZEYIMANA, âgé de 71 ans de la colline Kirambi, commune Rusaka, province Mwaro a été retrouvée sans vie dans sa maison.

Cette dame avait été décapitée et son front montrait qu'elle a été battue à l'aide d'un gourdin. Le mobile et les auteurs de ce crime n'ont pas été identifiés.

21- Dans la nuit du 15 au 16 avril 2019, sur la sous colline Kantobwe, colline Kabonga, commune Nyanza-Lac, province Makamba, Anicet NDAYISHIMIYE alias Mupara et membre des Imbonerakure, a été tué fusillé, à son domicile, par des hommes non identifiés. Selon des sources sur place, ces derniers lui ont volé une somme d'argent non révélée avant de le tuer.

22- Dans la nuit du 15 au 16 avril 2019 vers 2 heures du matin, sur la colline Rugajo en commune Mugina en province Cibitoke, Didace NSANZE a été tué par un policier. Selon des sources locales, Didace NSANZE a eu une dispute avec le policier qui a tiré sur lui à bout

portant. Le policier a été arrêté sur place et conduit au cachot du commissariat de Cibitoke. La population et la famille du défunt demandent des sanctions conformément à la loi.

23- Dans la nuit du 15 au 16 avril 2019, vers 23 heures, à la 2^{ème} avenue (à côté de l'église protestante communément appelé chez Ngarambe) en zone Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie, Glaris AHISHAKIYE alias Gaga, étudiant, originaire de la ville de Gitega, habitant à la 9^{ème} avenue de la zone Musaga, a été fusillé par OPP2 Désiré MANIRAMBONA alias Mike, chef de poste de police de la même zone. Selon des sources sur place, Glaris AHISHAKIYE se battait avec un ami qui lui devait une somme d'argent et les deux ont été séparés par des militaires en patrouille. Ces militaires auraient appelé Désiré MANIRAMBONA qui a interrogé les 2 jeunes gens assis par terre. Glaris AHISHAKIYE aurait tenté de fuir et le major Désiré MANIRAMBONA lui a tiré trois balles sur la tête et il est mort sur place.

24- En date du 16 avril 2019, à l'hôpital régional de Gitega, commune et province Gitega, Nestor NSENGIYUMVA, âgé de 25 ans, originaire de la commune Mutaho, province Gitega, a succombé à ses blessures lui infligées par d'autres prisonniers. Selon des sources sur place, la victime a été battue par ses codétenus à la prison centrale de Gitega pour des mobiles non élucidés.

25- En date du 18 avril 2019, vers 3 heures, sur la colline et zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Joseph MIROHA, membre du parti CNL, a été tué par des hommes armés non identifiés. Selon des sources sur place, ces hommes ont troué un mur de la maison de Joseph MIROHA et s'y sont introduits. Huit personnes dont 5 membres du CNL et 3 Imbonerakure ont été arrêtées et détenues au cachot du poste de police de la commune Mpanda pour des raisons d'enquête.

26- En date du 18 avril 2019, un corps sans vie de Samuel SHAKA alias Patiri, membre du parti CNL, a été retrouvé au quartier Gisyo, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon Pierre NKURIKIYE, porte-parole de la Police Nationale, Samuel SHAKA a été ligoté avant d'être fusillé au niveau de la tête par des personnes non identifiées.

Selon des sources sur place, cet homme qui habitait dans la zone Kamenge venait d'être libéré de la prison centrale de Mpimba, une année avant son assassinat.

27- En date du 19 avril 2019, vers 19 heures, sur la colline Kavomo, zone, commune et province Kirundo, le surnommé Magudire, résidant de cette colline, a été tué à coups de machette par son fils, Imbonerakure. Selon des sources sur place, celui-ci a accusé son père d'être responsable de la mort de son fils et sa première femme décédés suite à la sorcellerie. Selon les mêmes sources, cet Imbonerakure a été arrêté et détenu au commissariat de la PJ de Kirundo.

28-En date du 21 avril 2019, vers 20 heures, sur la colline Rukira, zone et commune Butihinda, province Muyinga, 9 membres du parti CNL à savoir Aloys NCISHUBWENGE, Zacharie NIZIGIYIMANA, Elie NDUWIMANA, Etienne NTEGEREJIMANA, Ismaël BAHATI, Térance YAMUREMYE, Gilbert HATUNGIMANA, Ernest MIBURO et MAGORORI ont été battus à coups de bâtons et de pierres par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Saïdi NYAMARUSHWA, secrétaire-adjoint communal du parti CNDD-FDD et Shabani NIMUBONA, responsable des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure avaient fait sortir de leurs ménages 11 membres du parti CNL dont deux ont pu s'échapper. Deux des victimes à savoir Aloys NCISHUBWENGE et Zacharie NIZIGIYIMANA ont succombé à leurs blessures respectivement en dates du 22 et 23 avril 2019. Les autres blessés ont été soignés en clandestinité. Signalons que dans cette même province, le Commissaire provincial de police, Jérôme NTIBIBOGORA avait menacé de tuer tout membre du parti CNL surpris en train de tenir une réunion, en date du 27 mars 2019.

29-En date du 22 avril 2019, sur la colline Sehe, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié en décomposition a été retrouvé, à 100 m du lac Rwegura. Selon des sources sur place, ce corps a directement été inhumé par l'administration locale avant l'identification de la personne.

30-En date du 22 avril 2019, vers 23 heures, au village 6 de la commune Gihanga, province Bubanza, Martin MANIRAMPA alias Gangi, membre du parti MSD, a été arrêté avant d'être fusillé par des policiers du Commissariat de police de Gihanga. Selon des sources sur place, Martin MANIRAMPA rentrait chez lui après que des hommes armés aient attaqué les positions de police dans la localité de « Ku Giporo » au village 6. Selon les mêmes sources, la victime venait d'être libérée en application de la mesure de grâce présidentielle, 3 semaines avant.

31- En date du 22 avril 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline Nyamyeha, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke, une femme a tué son mari prénommé Thomas, à coups de machette alors que celui-ci dormait.

Selon des sources sur place, les raisons de cet assassinat n'ont pas été identifiées. Selon le témoignage de leurs enfants, ladite femme a directement fui.

32-En date du 23 avril 2019, sur la colline Rutegama en commune et province Gitega, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la brousse. Selon une source locale, la victime aurait été mortellement battue par des habitants de la localité qui l'accusaient de sorcellerie : le corps de la victime présentait des traces de fouet au dos et au ventre.

33-En date du 23 avril 2019, à la 7ème transversale en commune Rugombo, province Cibitoke, Dieudonné KWIZERIMANA, âgé de 23 ans, berger, de la composante sociale Twa et membre du parti CNDD-FDD, a été battu à mort par des Imbonerakure dont Schadrack

NIYONKURU dirigés par le prénommé Jean Marie alias Kajagari, responsable des Imbonerakure sur la colline Cibitoke. voulait dénoncer ces Imbonerakure qu'il avait vu commettre un vol de vaches. Les mêmes sources ont ajouté que assassins n'ont pas

34-En date du 24 avril 2019, un corps sans vie de Sévérin NIYONGABO, âgé de 55 ans, ex-enseignant à l'école primaire de Nyavyamo et malade mental, a été retrouvé sur la colline Nyavyamo, zone Muzenga, commune et province Bururi. Selon des sources sur place, son corps présentait des blessures sur sa tête. De sources policières, Sévérin NIYONGABO n'était pas rentré chez lui depuis le 22 avril 2019 et il a été tué par des personnes non identifiées à l'aide des gourdins.

35-En date du 25 avril 2019, vers 6 heures du matin, un corps sans vie du prénommé Charles, âgé de 40 ans, malade mental, a été retrouvé dans une maison non achevée, dans le « village de la paix » de la colline Gatabo, zone Nyabibuye, commune Shombo, province Karuzi. Selon des sources sur place, le corps n'avait pas de blessure et les circonstances de sa mort n'ont pas été connues. L'administrateur communal de Shombo, Pierre Claver KANTAZI, a ordonné l'inhumation immédiate du corps du défunt.

36-Dans la matinée du 27 avril 2019, sur la colline Kiruhura en zone Ndora de la commune Bukinanyana en province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert en état de décomposition, ligoté et attaché sur un arbre. L'administrateur communal affirme avoir ordonné l'inhumation directe du corps pour des raisons d'hygiène.

37-En date du 30 avril 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline Muhenga, commune et province Bubanza, Gordien MUSHUNGURU, âgé de 60 ans, a été tué égorgé par des personnes non identifiées. Selon des sources locales, la victime était un vendeur des fruits. Sa dépouille mortelle a été retrouvée près de son domicile. L'administrateur communal a annoncé que la police judiciaire a directement commencé les enquêtes pour identifier les causes et les auteurs de ce meurtre.

Bref, au moins 47 personnes ont été tuées et 71 autres blessées au cours du mois d'avril 2019 comme le montre le tableau ci - après.

III.2. Tableau synthèse de la répartition des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique par province et par catégories d'auteurs.

Catégories d'auteurs Localité	Militaires		Policiers		Civiles		Groupes armés		Non Identifiés		Total	
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B
Bubanza	0	0	1	0	1	0	0	9	2	0	4	9
Bujumbura Mairie	0	0	1	0	2	0	0	4	1	0	4	4
Bujumbura Rurale	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	1	2
Bururi	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0
Cankuzo	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Cibitoke	0	0	1	0	2	2	0	3	4	0	7	5
Gitega	0	0	2	0	2	3	0	0	2	0	6	3
Karusi	0	0	0	6	1	1	0	0	1	0	2	7
Kayanza	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Kirundo	0	0	2	0	1	3	0	0	0	0	3	3
Makamba	0	0	0	0	3	2	0	0	1	0	4	2
Muramvya	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5
Muyinga	0	0	0	0	6	19	2	0	0	0	8	19
Mwaro	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Ngozi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rumonge	0	0	0	1	1	7	0	0	0	0	1	8
Rutana	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2	0
Ruyigi	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
Total	0	0	7	7	21	48	2	16	17	0	47	71

Comme on le voit dans le tableau, le plus grand nombre de cas de violation des droits humains, que ce soit en terme de personnes tuées ou blessées, sont commis par des civils. Ces civils sont, pour la grande majorité, constitués par des Imbonerakure et des agents du SNR comme on peut le constater dans les relevés des cas des personnes tuées et blessées. Ces Imbonerakure et agents du SNR se retrouvent aussi parmi les auteurs non identifiés car ils raffinent, au jour le jour, leurs stratégies de commettre des forfaits sans être démasqués. Les Imbonerakure sont souvent identifiés par la population avec qui ils vivent sur une même colline. Quant aux agents du SNR, à part ceux qui sont déjà connus, les autres sont reconnus par leurs véhicules à vitres teintées.

IV. DES CAS DE TORTURE, TRAITEMENTS INHUMAINS, CRUELS ET DEGRADANTS.

Au cours du mois d'avril 2019, les cas de torture, de traitements inhumains, cruels et dégradants ont été régulièrement relevés à travers différentes localités du pays. *Au moins 39 cas ont été identifiés.*

Les victimes, quant à elles, sont surtout des membres des partis politiques de l'opposition surtout le CNL ainsi que toutes autres personnes qui ne contribuent pas pour les élections de 2020 ou qui ne veulent pas adhérer au parti au pouvoir, le CNDD/FDD. Selon la population, ces actes sont commis presque quotidiennement surtout par les Imbonerakure, de jour comme de nuit et par les agents du SNR dans ses cachots clandestins ainsi que dans son cachot officiel.

Voici quelques cas emblématiques:

1- En date du 1^{er} avril 2019, en zone Minago, commune et province Rumonge, 6 membres du parti CNL ont été battus par 4 Imbonerakure. D'après les témoins, ces Imbonerakure voulaient les faire participer, de force, dans un sport matinal de samedi dans la zone Minago et les victimes ont refusé de s'y conformer. Ces victimes ont porté plainte contre les agresseurs mais aucun d'entre eux n'a été arrêté.

2- En date du 2 avril 2019, Augustin NIBITANGA, membre du parti UPRONA aile de Charles NDITIJE, habitant de la zone Minago, commune et province Rumonge, a été grièvement battu et blessé par des Imbonerakure. Selon des sources locales, il venait d'adhérer au parti UPRONA en provenance du parti CNDD-FDD. Ses anciens compagnons n'ont pas digéré la nouvelle. Alors qu'il rentrait chez lui, il est tombé dans l'embuscade tendue par des Imbonerakure dirigés par Jean Paul NDAYISHIMIYE, leur chef dans la zone Minago. Selon les mêmes sources, Augustin NIBITANGA a été arrêté avant d'être battu par ces Imbonerakure devant des policiers. La victime a été admise dans une structure de santé pour recevoir des soins. Des responsables de l'UPRONA dénoncent la complicité et l'inaction des forces de l'ordre qui assistaient indifférents au harcèlement de ce membre de l'opposition politique burundaise.

3- En date du 10 avril 2019, Chadrak KWIZERA et Augustin KABURA, maçons et membres du parti CNL, ont échappé de justesse au lynchage des Imbonerakure dans la localité de Gisovu de la zone de Kiyenzi en commune de Kanyosha, Bujumbura Rural au moment où ils rentraient chez eux en provenance de Bujumbura Mairie. Un témoin sur place a indiqué que Chadrak et Augustin sont tombés dans une embuscade tendue par des Imbonerakure. Ils ont été tabassés, soupçonnés de collecter de l'argent pour financer une rébellion en gestation du CNL. C'est grâce aux passants qu'ils ont eu la vie sauve. On note que les victimes sont accusées d'avoir participé à la campagne d'Agathon RWASA en faveur du non au référendum constitutionnel de mai 2018. C'est pour cette raison que certains Imbonerakure avaient juré d'en découdre avec eux, et les policiers assistaient à la scène de torture sans réagir.

4- En date du 11 avril 2019, Joseph MUHANYI et Serges NTAHONDI, membres du CNL, ont été gravement battus par des Imbonerakures dirigés par le chef de zone de Mugeru avant d'être conduits dans les cachots de la zone de Nyamagana, commune de Bugendana, province de Gitega.

Selon Epimaque MUGISHA, président du CNL dans la commune de Bugendana, les deux membres prenaient un verre quand ils ont été accusés de tenir une réunion illégale. MUGISHA a indiqué que Serges NTAHONDI se trouvait dans un état critique quand il est arrivé au cachot. Le policier qui assurait la garde du cachot aurait eu pitié de lui et l'aurait conduit, tard dans la nuit, au centre de santé pour les premiers soins.

5- En date du 11 avril 2019, sur la colline Mugende, zone, commune et province Cankuzo, Gabrielle MAHUNGIRO, cultivatrice, âgée d'environ 50 ans, épouse de Joseph MAKOBOGO, ancien militaire en retraite a été tabassée et menacée d'être tuée par 4 Imbonerakure dans la brousse de cette colline. Selon des sources sur place, cette femme qui était accusée de sorcellerie allait être tuée et a été sauvée par Bukuru, policier, ex FAB, qui a entendu des cris et qui est intervenu. Les 4 Imbonerakure ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police de Cankuzo tandis que cette femme qui a eu des blessures graves, a été évacuée par sa famille vers l'un des hôpitaux de Ruyigi.

6- En date du 12 avril 2019, sur la colline Kavugangoma, zone Rugabano, commune Mwakiro, province Muyinga, Ernest GATERA a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par leur responsable collinaire, prénommé Méthode. Selon des sources sur place, GATERA est tombé dans un groupe d'Imbonerakure en train de faire du sport quand il venait du centre de santé pour voir son épouse malade. Ils lui ont ordonné de se joindre à eux et il a refusé. Selon les mêmes sources, suite aux coups reçus, GATERA a été admis au centre de santé Rugabano pour des soins médicaux, tandis que Méthode aurait été arrêté par la police.

7- Dans la nuit du 12 avril 2019, sur la colline Nyagisozi, commune Kiganda, province Muramvya, un prénommé Salvator, membre du parti CNL, cultivateur, a été tabassé par des Imbonerakure de la même colline. Selon des sources sur place, Salvator a été accusé de perturber la sécurité. Il a été conduit à l'hôpital de Kiganda pour des soins médicaux. Il a été sorti de cette structure sanitaire, en date du 16 avril 2019, par des policiers et conduit au cachot du commissariat de la PJ à Muramvya. Les policiers de garde dudit cachot ont refusé de le recevoir car il était dans un état critique. Le commissaire provincial de police, Abdul Mossi NDIMURUKUNDO, l'a alors amenée à la prison de Muramvya.

8- En date du 13 avril 2019, Prosper NDUWIMANA, Salvator MANIRAKIZA, Pasteur NDUWIMANA et de prénommé Joachim, tous membres du CNL, ont été tabassés par des Imbonerakure conduits par Omer NDIKUBWAYO, président du CNDD-FDD dans la commune de Kiganda en province Muramvya. L'incident s'est déroulé sur les collines Kivyeyi et Nyagisozi de la même commune. Martin BUKURU, président du CNL dans la province de Muramvya dénonce l'intolérance politique due à la fièvre électorale. On note que les 4 membres du CNL ont été incarcérés dans les cachots de la police à Kiganda.

9- En date du 14 avril 2019, sur la colline Maramvya, commune Butihinda, province Muyinga, Alexandre NDAYISHIMIYE, secrétaire communal du parti CNL, a été tabassé par Révocat RUBERANDINZI, secrétaire communal du parti CNDD-FDD en collaboration avec son

adjoint Saïdi NYAMARUSHWA. Selon des sources sur place, il a été accusé de saboter les activités du parti au pouvoir. Alexandre NDAYISHIMIYE était souvent menacé par les mêmes tortionnaires et une semaine auparavant, ils l'avaient menacé d'emprisonnement et s'était vu extorquer une somme de 10.000 FBU.

10- En date du 15 avril 2019, Désiré NDUWIMANA, président de la jeunesse du parti CNL dans la commune de Mutaho, province Gitega, a été gravement battu par des Imbonerakure dirigés par un certain Emmanuel NDAYIKENGURUKIYE sur la colline Gerangabo de la même commune. Selon Denis NDACAYISABA, président du CNL dans la commune de Mutaho, ce militant a été conduit au centre de santé de Rwisabi pour recevoir les premiers soins. Il dénonce l'intolérance politique à l'approche des élections de 2020. Au mois de Mars 2019, la même victime avait été accusée de détention illégale d'armes ; elle avait été interpellée et mis au cachot provincial de la police pendant quelques jours avant d'être libérée. On déplore le fait que des Imbonerakure agissent impunément, ce qui montre que le gouvernement du Burundi est complice dans les actes commis par les miliciens Imbonerakure.

11- En date du 15 avril 2019, sur la colline Rukore, commune Ntega, province Kirundo, Marc RWASA, Samuel MUGISHA et Salvator SINZOBATOHANA, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés puis battus et traumatisés par des Imbonerakure de la garde du chef de cette colline dirigés par le chef collinaire Damascène KARUHURA. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont érigé une barrière pour bloquer le passage de ces partisans du CNL. Les mêmes sources ont indiqué que l'administrateur communal est venu les prendre avec le véhicule de la commune et les a conduits au cachot de la commune Ntega où ils ont été détenus jusqu'à leur libération en date du 18 avril 2019. Ils venaient du tribunal de grande instance de Kirundo où ils étaient témoins de la famille de Juvénal NKURUNZIZA, membre du parti CNL, tué le 14 mai 2018 par le même groupe d'Imbonerakure dont ce chef collinaire et l'administrateur communal.

12- En date du 16 avril 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline et zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Prosper RWANTEYIRUNGU, représentant provincial des jeunes du parti CNL, Pascal NIYONZIMA, représentant du parti CNL dans la commune Mutumba et Sylvain RIVUZIMANA, membre du comité régional du parti CNL, ont été arrêtés avant d'être tabassés par des policiers et des agents du SNR, puis conduits au cachot du bureau provincial du SNR à Karuzi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de trafic d'armes. Ils ont été transférés par le surnommé Nice, cadre provincial du SNR à Karuzi, à un bureau du SNR à Bujumbura en date du 18 avril 2019 à bord d'un véhicule du SNR.

13- En date du date du 19 avril 2019, sur la colline Nyarusange, commune Rango, province Kayanza, Léandre HARINGANJI, enseignant, membre du parti CNL, habitant de la colline Nyabibuye, a été tabassé par des Imbonerakure de la colline Nyarusange en qui l'accusaient d'avoir exhibé une photo d'Agathon RWASA. Il est allé se faire soigner au CDS de Gasenyi de cette même commune.

14. Rappelons le cas de Butihinda où le 21 Avril 2019, 9 membres du parti CNL ont été atrocement torturés par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Saïdi NYAMARUSHWA, secrétaire-adjoint communal du parti CNDD-FDD et Shabani NIMUBONA, responsable des Imbonerakure et dont 2 d'entre eux (r Aloys NCISHUBWENGE et Zacharie NIZIGIYIMANA) ont succombé à leurs blessures respectivement en dates du 22 et 23 avril 2019 (voir plus haut :III.1.28)

15-En date du 24 avril 2019, sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Edouard HAVYARIMANA, âgé de 26 ans et coiffeur, a été tabassé par 5 Imbonerakure dont Etienne NKESHIMANA et Remy NAHIMANA. Selon des sources sur place, ce jeune homme était accusé d'adultère et a été conduit au CDS Kayogoro pour des soins de santé.

16-En date du 25 avril 2019, sur la colline et zone Kiremba, commune Gasorwe, province Muyinga, Nestor MINANI, membre du parti CNL, a été tabassé par des Imbonerakure dirigés par leur chef Christophe NGENZEBUHORO, ancien employé de l'ONG IRC. Selon des sources sur place, Nestor MINANI rentrait chez lui lorsqu'il a croisé un groupe de 5 Imbonerakure. Ces derniers l'auraient transporté dans une plantation d'eucalyptus, au niveau de l'Eglise Catholique de Kigoganya où ils l'ont tabassé, l'accusant d'avoir participé à une réunion illégale.

17- En date du 27 avril 2019 vers 21 heures, sur la colline Nkango, commune Butaganzwa, province Kayanza, Firmin NDORICIMPA, commerçant et vice-président du parti CNL en commune Butaganzwa, a été tabassé par des Imbonerakure dont Pascal NAYUBURUNDI, Nestor NGOWENUBUSA, Vianney IRAKOZE, Philibert NYABENDA et Zénon MIBURO. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont également pris ses marchandises dont 5 casiers de primus. Selon les mêmes sources, ils l'accusaient de ne pas cotiser pour le parti CNDD-FDD. Dans un état critique, Firmin NDORICIMPA a été conduit au CDS Nyarurama de la même commune pour des soins de santé.

Mis en forme : Police :(Par défaut) Candara, 13 pt, Couleur de police : Accent 6

V. DES CAS DE VIOL.

Dans notre pays, les violences sexuelles et basées sur le genre en général et le viol en particulier restent une triste réalité.

Une loi en matière de répression des délits du genre ainsi que des instances chargées de sa mise en oeuvre à tous les échelons existent. Malgré tout son impact n'est pas encore palpable.

Voici quelques cas illustratifs:

1- En date du 5 avril 2019, vers 18 heures, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-Lac, province Makamba, J.N., âgée de 25 ans, a été violée chez elle par 2 personnes : Bernard NYABENDA, militaire et ancien membre de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, cette dame a été tabassée à son domicile par Bernard NYABENDA, Nicodème NIYONSABA, Bernard MIBURO, Calinie MUREKERISONI, Michel et Eliezer avant d'être violée. L'origine de ce crime serait un conflit social issu des problèmes religieux de l'église appelée « Love » représentée par Mami de nationalité coréenne. Six présumés violeurs, tous membres de cette même église, ont comparu devant l'OPJ à Nyanza-Lac mais sont restés libres.

2- En date du 11 avril 2019, sur la colline Bitare, commune Bukinanyana, province Cibitoke, V.B., âgée de 16 ans, élève au collège communal Bitare, a été violée par un nommé MASABO, Imbonerakure, motard, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, le violeur a été arrêté par la police et placé en garde à vue au cachot du poste de police de la commune Bukinanyana.

3- En date du 13 avril 2019, sur la colline Kiziba, commune Mbuye, province Muramvya, A. N. I., âgée de 15 ans, élève en classe de 8^{ème} année, a été violée par le prénommé Claude, âgé de 22 ans, cultivateur. Selon des sources, les faits ont eu lieu dans la brousse où Claude gardait des vaches. Selon les mêmes sources, le présumé auteur du viol a été arrêté et détenu à la prison de Muramvya.

4- En date du 14 avril 2019, dans le quartier Sanzu II, commune et province Ruyigi, A.N., travailleuse domestique, a été violée par le prénommé Jean Marie, âgé d'environ 40 ans, gestionnaire au district sanitaire de Ruyigi. Selon des sources sur place, Jean Marie a profité de l'absence de son épouse et a pris de force sa domestique, A.N. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté et détenu à la prison de Ruyigi.

5- En date du 16 avril 2019, vers 16 heures, sur la colline Rweya, commune Buhiga, province Karuzi, A. R., âgée de 16 ans, a été violée par Révérien MBAZUMUTIMA, âgé de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le violeur a attrapé la jeune fille qui était seule à puiser de l'eau au marigot. L'homme a été arrêté par la population et conduit au cachot de la zone Buhiga en date du 18 avril 2019. La victime, quant à elle, a été évacuée vers l'hôpital de Buhiga.

6- S. C. âgée de 9 ans, résident sur la colline Buhororo/2, zone Buhororo, commune Mabayi, province Cibitoke a été violée par un certain MPAWENIMANA Cyrille (35 ans) en date du 18 avril 2019 aux environs de 15 heures. Le violeur aurait promis à la victime un morceau de canne à sucre avant de passer au viol. Après le forfait, le délinquant a été arrêté par la police tandis que la victime a reçu des soins appropriés au centre «SERUKA ».

VI.DE LA SITUATION CARCERALE.

La situation carcérale des 11 prisons du Burundi et les 2 centres de rééducation des mineurs en conflit à la fin du mois d'Avril 2019 est présentée de manière générale sur le tableau ci-après :

Prison	Capacité d'accueil	Population pénitenti-aire	Nombre de prévenus		Nombre de condamnés		Mineurs prévenus		Mineurs condam-nés		Evadés	Décès	Nourrissons		Taux d'occupation (%)
			H	F	H	F	G	F	G	F			G	F	
Bubanza	100	326	115	8	196	7							3	2	326.00
Bururi	250	207	115	4	75	13								3	82.80
Gitega	400	1179	697	24	430	28							6	3	294.78
Mpimba	800	3734	2143	116	1432	43							8	10	466.75
Muramvya	100	655	323	23	292	17							3	3	655.00
Muyinga	300	475	170	16	271	18							4		158.33
Ngozi (F)	250	92		38		45		5		4			9	6	36.80
Ngozi (H)	400	1354	625		729										338.50
Rumonge	800	1173	405	38	709	21							7		146.63
Rutana	350	366	146	13	199	8							3		104.57
Ruyigi	300	617	264	15	315	23							4	3	205.67
CMCL Ruyigi	72	54					5		49						75.00
CMCL Rumonge	72	57					3		54						79.17
Total	4.194	10289	5003	295	4648	223	8	5	103	4			47	30	245.33
			5003+295=5298		4648+223=4871		8+5=13		103+4=107				47+30=77		

La population pénitentiaire est de 10289 détenus + 77 nourrissons = 10.366

Le nombre de prévenus est de 5298 adultes + 13 mineurs = 5.311

Le nombre de condamnés est de 4871 adultes + 107 mineurs = 4.978

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2018, le Chef de l'Etat a pris la mesure de grâce à l'endroit de certaines catégories de prisonniers. Environ 3.000 détenus devraient être touchés par cette mesure.

Bien que tardive, l'opération d'identification des dossiers des détenus touchés par la grâce présidentielle a conduit à entamer l'élargissement d'un bon nombre de prisonniers dans les maisons d'arrêt de Muyinga, Ruyigi, Rumonge, Gitega, Ngozi, Bubanza et Muramvya.

Ainsi notamment, en date du 19 avril 2019, six cent soixante huit (668) prisonniers de la prison centrale de Mpimba en Mairie de Bujumbura ont été libérés. La ministre de la justice, Aimée Laurentine KANYANA avait fait un déplacement jusque dans cette prison pour superviser le déroulement de l'activité. Cette dernière leur a prodigué des conseils notamment de ne pas commettre d'autres infractions pouvant les ramener en prison. Le directeur des affaires pénitentiaires a indiqué que la prison centrale de Mpimba fait face à une forte surpopulation par rapport à sa capacité d'accueil car elle a été construite pour héberger uniquement 800 détenus.

Cela donne lieu à constater l'effet non seulement sur les effectifs, mais aussi sur l'augmentation de l'espace vital des détenus, surtout dans les établissements les plus peuplés, où l'on peut évaluer l'évolution grâce au tableau ci-dessous :

Prisons	Capacité	Décembre 2018		Janvier 2019		Février 2019		Mars 2019		Avril 2019	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bubanza	100	535	535	479	479	483	483	324	324	326	326
Gitega	400	1199	300	1260	315	1301	325	1168	292	1179	295
Mpimba	800	3892	487	4036	504	3734	467	4306	538	3734	467
Muramvya	100	759	759	865	865	876	876	886	886	655	655
Muyinga	300	470	157	480	160	494	165	507	169	475	158
Ngozi (H)	400	1504	376	1545	386	1483	378	1655	413	1354	339
Rumonge	800	1225	153	1318	165	1371	171	1333	166	1173	147
Ruyigi	300	651	217	650	217	690	230	699	233	617	205

En ce qui concerne le nombre de prévenus et de condamnés par rapport à la population pénitentiaire, celui de prévenus n'a cessé d'augmenter durant les 4 mois de l'année 2019. Quant au nombre de condamnés qui croupissent dans les prisons, une diminution nette a été observée, au cours du mois d'avril 2019, avec la mise en application de la mesure de grâce présidentielle comme le montre le tableau ci-dessous:

Situation / Mois	Population pénitentiaire	Prévenus	Condamnés
Janvier	11.551	5.266	6.285
Février	11.641	5.320	6.186
Mars	11.939	5.213	6.627
Avril	10.366	5.311	4.978

Certes, la diminution du nombre de condamnés dans les prisons a occasionné, de surcroît, la diminution de la population pénitentiaire mais cette diminution n'est pas significative : la population pénitentiaire est de 10.366 sur une capacité d'accueil de 4.194 personnes. Les conditions de vie des détenus restent donc précaires. Nous pensons que les autorités judiciaires et pénitentiaires devraient encore faire un check-in pour élargir les autres condamnés afin que le reste ait un espace vital conforme aux normes de respect des droits humains.

Mis en forme : Police : (Par défaut) Candara, 13 pt

VII. CONCLUSION.

Le présent rapport vient de montrer qu'au Burundi, les violations des droits humains restent une triste réalité. Tout au long du mois d'avril 2019, de jour comme de nuit, des violations des droits de l'Homme n'ont cessé d'être enregistrées dans différentes localités de notre pays. Des familles n'ont cessé de pleurer les leurs tués, retrouvés morts ou enlevés sans espoir de les retrouver ou, tout au moins, de connaître les bourreaux afin qu'ils soient traduits en justice.

Les cas de justice populaire deviennent de plus en plus inquiétants et se répandent progressivement dans tout le pays: de nombreuses personnes sont tuées par les Imbonerakure ou leurs voisins, accusées de pratiquer la sorcellerie sans preuve aucune. Et l'administration locale, dans un silence complice, ne fait rien pour renverser cette tendance.

Dans plusieurs localités du pays, les Imbonerakure se sont déjà institués en place et lieu des forces de sécurité et commettent des bavures de toutes formes sans aucune inquiétude. Des personnes sont tuées de jour comme de nuit, des personnes sont arrêtées injustement et conduites aux cachots, d'innombrables personnes subissent des traitements inhumains, cruels et dégradants ou voient leurs biens pillés par des Imbonerakure sans qu'aucune autorité administrative, policière ou qu'un responsable du parti CNDD/FDD ne prenne une quelconque mesure pour protéger la population.

L'APRODH ne le dira jamais assez, cette situation est inquiétante et il faut que des mesures soient prises dans les plus brefs délais pour juguler ce malaise social caractérisé par des violations flagrantes des droits humains. Pour cela, il faudrait que des enquêtes rapides et concluantes soient menées pour identifier les auteurs des assassinats et autres violations des droits humains et les punir conformément à la loi. Nous recommandons également que les Imbonerakure soient encadrés par les responsables du parti CNDD/FDD afin qu'ils redeviennent des citoyens qui donnent la valeur au respect des droits humains.

FIN *** FIN ***** FIN**